



**ATTESTATION DE DEPOT DE FONDS A UN  
COMPTE BLOQUE « CAPITAL SOCIAL »  
Art. 78 et 83 loi du 24/07/66  
Art. 62 décret du 23/03/67**

Je soussigné(e) Jean-Philippe MAZEIRAUD-DOURTHE agissant en qualité de Conseiller professionnel

de la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE , ayant son siège au 106 quai de Bacalan - 33300 BORDEAUX, et immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le n° 434 651 246

Atteste qu'une somme de mille euros 1 000 € a été versée à un compte bloqué 23128051112

Pour la société en formation 2M FINANCE MANAGEMENT .

A l'agence de ESPACE PRO DE MERIGNAC.

Le versement se décompose comme suit :


Dépositaire	Montant
MACIA MARC	1 000 €

La Caisse Régionale agit ainsi à titre de simple dépositaire agréé désigné par la législation des Sociétés et décline toute responsabilité quant à l'origine des fonds déposés et leur utilisation après déblocage.

Fait à MERIGNAC

le 22/08/2023

*Signature,*

  
**CA CRÉDIT AGRICOLE  
D'AQUITAINE**  
Espace Pro Bordeaux Rive Gauche  
16 A, Avenue P. Magore  
33700 MERIGNAC  
Tél. 05 56 11 10 90 - Fax 05 56 97 71 94  
pro.rivegauche@ca-aquitaine.fr